

• Un entretien régulier

- Prévoir un contrat d'entretien avec :
- Nettoyage des filtres et du bac à condensats tous les 3 mois.
- Nettoyage des batteries tous les ans.
- Contrôle électrique tous les ans.
- Contrôle et recharge en fluide frigorigène tous les ans.

Sans entretien, vos consommations peuvent augmenter de 30% et votre climatiseur aura une plus faible durée de vie.

• Utilisation au quotidien

La pièce à équiper doit être fermée en permanence lorsque la climatisation est en fonctionnement. Le thermostat (ou la télécommande) doit être réglé de façon à avoir un écart de température de 5 à 7°C entre la température de la pièce et l'extérieur ; idéalement, la température doit être réglée au minimum à 24°C / 25°C.

Un 1°C de moins sur votre thermostat augmentent vos consommations de près de 20%.

Tirez le meilleur parti de votre équipement en utilisant les fonctions disponibles sur votre télécommande :

- adaptez la vitesse de ventilation,
- utilisez la fonction déshumidification au début et à la fin de la saison fraîche,
- programmez votre climatiseur (mode nuit, horloge...),
- actionnez la fonction balayage pour une meilleure répartition de l'air,
- éteignez votre climatiseur après utilisation.



Selon les performances de l'appareil et son usage,
la facture mensuelle d'électricité
liée à son utilisation
peut varier de
5 000 F
à **20 000 FCFP**
par mois pour une pièce de **20m².**

C.T.M.E.
Comité Territorial
pour la Maîtrise de l'Energie



• **DIMENC**
Secrétariat du CTME
1 rue Unger
BP 465 - 98 845 NOUMEA
27 48 43
www.dimenc.gouv.nc

• **ADEME**
101, promenade R.LAROQUE
BPC5 - 98844 NOUMEA Cedex
24 35 16

Mieux choisir

Climatisation individuelle
performante & économique



Mieux vivre



• 3 systèmes de climatisation individuelle

- Les climatiseurs mobiles
- Les monoblocs
(type windows / fenêtres, encastrés dans une paroi)
- Les split-systèmes ou multi-splits
(éléments séparés)

Les plus

MOBILES



Prix
Facilité d'installation

Les moins

Bacs de condensats à vider manuellement
Performances énergétiques très médiocres
Nécessitent une paroi de la pièce sur l'extérieur
Acoustique
Esthétique

MONOBLOCS



Prix

Travaux de pose parfois compliqués, risque ultérieur d'effraction
Acoustique
Esthétique / encombrement
Performances énergétiques médiocres

SPLIT-SYSTEMES



Acoustique
Esthétique (choix varié d'unités intérieures : murales, casettes, encastrées, allège...)
Performances énergétiques correctes

Prix
Pose plus complexe (frigoriste qualifié)

• Un dimensionnement adapté

Les puissances moyennes et tailles d'appareils à installer en Nouvelle-Calédonie suivant la surface à climatiser peuvent se résumer ainsi :

Surface de la pièce à équiper (m ²)	Pièce de jour (séjour, salon...)		Chambre	
	Puissance moyenne en W	Taille d'appareil préconisé en BTU/h	Puissance moyenne en W	Taille d'appareil préconisé en BTU/h
< 15 m ²	1800	7000	1200	7000
15 à 25 m ²	3000	12000	2000	9000
25 à 40 m ²	4800	18000	3200	12000

• Bien choisir son matériel

- Opter pour un **fluide frigorigène de type HFC** (R410A, R407C, R134A...) et proscrire les HCFC (R22) interdits depuis le 1^{er} janvier 2004 dans la plupart des pays (protocoles de Montréal et Kyoto) car très néfastes pour la couche d'ozone.
- Choisir de préférence un **compresseur de type Inverter** (environ 30% d'économies sur les consommations ; amortissement sur 2 ans).
- Choisir un appareil possédant un **coefficient EER** (Efficacité Energétique en Refroidissement) **supérieur à 3**.
- Exiger une protection anticorrosion sur la batterie d'échange du condenseur (fréquemment de couleur bleue ou dorée) garantie 3 ans minimum.
- Opter pour un châssis non métallique (matériau composite).

• Environnement de votre installation

Vous avez un projet de construction, inspirez-vous des prescriptions techniques ECOCAL* (confort thermique du bâti) :

- Limiter l'ensoleillement direct : orientation de la maison, varangue, végétalisation des abords.
- Privilégier les toitures claires.
- Isoler thermiquement votre logement pour éviter les apports de chaleur, particulièrement la toiture.
- Mettre en place des protections solaires extérieures des murs et des vitrages (débords, auvents, claustras...).
- Privilégier une ventilation traversante de votre logement pour réduire la surchauffe.

* renseignements sur le www.dimenc.gouv.nc